



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agriculture

Question écrite n° 279

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales de lui indiquer si, à la date du 1er juillet 2002, des parcelles agricoles sont cultivées dans la région Lorraine avec des essais de colza génétiquement modifié. Dans l'affirmative, elle souhaiterait également connaître la liste des communes concernées.

Texte de la réponse

Depuis le début de cette année, le ministère chargé de l'agriculture, soucieux d'améliorer la transparence des procédures et l'information du public, rend accessible au public un dossier technique d'information sur son site Internet. Les avis de la Commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire sont également accessibles au public sur ce même site ainsi que les décisions d'autorisation. Ces nouvelles dispositions complètent celles prises à l'été 2001 en ce qui concerne l'accès au public en temps réel à la liste des localités où sont implantés les essais et les fiches d'information du public qui s'y rapportent. En ce qui concerne les essais conduits en France, 24 décisions d'autorisation ont conduit à l'implantation en 2002 de 62 parcelles d'essais concernant 7 espèces végétales, dont principalement du maïs. Ces essais représentent 11,8 hectares répartis dans 19 départements et 34 communes différentes. Aucun essai concernant du colza génétiquement modifié n'a été implanté en Lorraine. La culture à toute autre fin que la recherche et le développement de variété génétiquement modifiée de colza n'est pas autorisée en France.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 279

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2002, page 2616

Réponse publiée le : 4 novembre 2002, page 3994